

Présents :

SEANCE PUBLIQUE

ème OBJET : Proposition du groupe politique ECOLO – Motion visant à marquer l'intérêt de la commune pour l'établissement d'une société de carsharing sur le territoire communal.

Le Conseil,

Considérant la politique de mobilité de la Commune Dison ;

Considérant les économies qui peuvent être réalisées par les citoyens par ce biais;

Considérant les économies en matière d'émission de CO² qu'une telle initiative permet ;

Considérant que la Commune a pour mission, dans le cadre de sa politique de développement durable, d'offrir à la population des alternatives diversifiées à l'automobile;

Le Conseil communal,

Après délibération,

Avec ... voix pour, ... voix contre et ... abstentions,

DECIDE

- De marquer son intérêt au système de carsharing.
 - De prendre contact avec l'ensemble des sociétés de carsharing établies en Wallonie afin de leur signifier l'intérêt des autorités communales à leur égard.
 - De sonder par l'organisation d'une réunion d'information et divers moyens de publicité (Magazine présence, site internet, flyers,...) l'intérêt potentiel des habitants de la commune pour un tel système.
 - De charger le Collège communal de mener à bien les deux missions précitées et de faire rapport au Conseil communal avec une proposition de délibération.
-